

LES DEUX MÈRES

*Là-bas, bien loin, sourit une maison très blanche ;
Là-bas, bien loin, s'élève une mère au front gris ;
La maison se lève et la mère se penche,
L'une branle sa tête et l'autre ses lambris.*

*Je suis le fils des deux et mon cœur les vénère.
Quand je vais au pays, dans la belle saison,
Je vois s'ouvrir pour moi tes deux bras, ô ma mère !
Je vois s'ouvrir pour moi ta porte, ô ma maison !*

*Et je baise les mains, et je baise les pierres,
Je regarde les doigts et les planchers tremblants ;
Et j'ai des pleurs très doux au bord de mes papiers
Pour la mère au front gris et la mère aux murs blancs !*

*Quand il faut repartir, tout mon être se broie ;
Ma mère a son mouchoir dans ses poings délabrés,
Et longtemps ma maison, sur la route, m'envoie
L'adieu muet et blanc de ses murs adorés.*

*Un jour, les yeux emplis de larmes coutumières,
Mère aux tendres adieux, maison aux blancs saluts,
Sous votre ciel d'azur inondé de lumières,
Je m'en irai, très pâle, et ne vous verrai plus !*

*O ma maison natale aux corniches moussues,
Sois bonne aux étrangers que tu protégeras !
O terre du pays dont mes chairs sont issues,
Sois douce à la maman que tu recueilleras !*

*Et, quand tu seras morte, ô ma maison si chère,
Que Dieu peuple de fleurs tes décombres bénis !
Et que, devant ta tombe, ô ma dolente mère,
Mes pensées éternels chantent comme des nids !*

*Je mourrai loin de vous : une terre inconnue
Dans son sein froid et morné, un jour me recevra !...
Mais peut-être le vent sacré de quelque nue
Y prendra ma poussière et vous l'apportera !*

JEAN RAMEAU.

LES SUPERSTITIONS POPULAIRES

LE PAIN RETOURNÉ

Parmi les préjugés qui nous ont été légués par nos aïeux, il en est de si profondément enracinés dans la croyance populaire des villes et des campagnes de la France, qu'il est bien difficile de les combattre. Un de ces préjugés est celui qui fait regarder comme un présage de malheur un pain retourné.

L'écrivain Martial d'Auvergne fait allusion à ce préjugé lorsqu'il écrit : " Et si ordonne que en signe de la dessusdicte trahison et faulseté, toutefois et quant que on le servira désormais à table, on mettra le pain devant luy à l'envers, et le dessus dessous. " (Arrest d'amour, Ier arrest.)

Pour expliquer cette superstition, il faut recourir aux coutumes ecclésiastiques du moyen-âge.

Il y a environ huit cents ans, quand on voulait sa-

voir si un homme accusé de vol ou d'un délit quelconque était réellement coupable, on disait une messe pendant laquelle l'officiant bénissait un pain d'orge et un fromage de brebis. Si le pain se " tournait de lui-même " dans la main de l'accusé, celui-ci était déclaré coupable et, comme il n'y avait point d'appel d'un pareil jugement, le coupable était pendu ou brûlé, suivant le délit ou la coutume.

Dans son livre des *Anciens rites de l'Eglise*, le R. P. Martène nous donne la traduction de l'oraison prononcée par le prêtre en bénissant le pain et le fromage. La voici à titre de curiosité :

Seigneur Jésus-Christ, que ta grande vertu paraisse ici, et que ta grande miséricorde éclate sur ce pain, en sorte que lorsque cet homme en prendra, s'il est vrai qu'il soit coupable de ce dont on l'accuse, ou de fait ou de consentement, ce pain se tourne en rond, et que, si cela n'est pas vrai, ce pain ne se tourne pas. Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, Dieu qui as délivré Suzanne d'une fausse accusation ; Loth de Sodomes et les trois enfants du feu de la fournaise ; Saint, Saint, Saint, ô Jésus, exauce ton serviteur ! Seigneur tout-puissant, Saint, Saint, Saint, Seigneur, Père Saint qui es invisible, fais paraître, Seigneur, miséricorde, afin que celui qui a commis ce larcin ne puisse avaler ce pain ou ce fromage. Par, etc., etc.

On voit, par ce qui précède, que le pain devait " tourner en rond " et non " sens dessus dessous, " ce



Photo. J.-A. Dumas,

P.-C. CHATEL, sec.-correspondant du Conseil Central

qui est un peu différent. Néanmoins, il est à supposer que la superstition qui fait considérer un pain retourné comme un présage de malheur est un vague souvenir de la cérémonie dont je viens de vous parler. Je suppose qu'il n'a pas fallu bien du temps, ni un grand effort d'imagination pour faire d'un pain qui tournait un pain retourné.

Quand le pain ne tournait pas, et c'était le cas le plus fréquent, on sommait l'accusé de le manger ainsi que le fromage. On était persuadé que s'il était innocent, ces aliments ne lui feraient aucun mal ; que, s'il était coupable, il ne pourrait les avaler où que s'il les avalait il serait étranglé. Le prêtre qui présidait la cérémonie demandait, par diverses oraisons, que les mâchoires du criminel restassent roides, que son gosier se rétrécît, qu'il ne pût avaler et qu'il rejetât le pain de sa bouche. C'était là, dit bien justement l'abbé Bergier dans son *Dictionnaire de Théologie*, une profanation des prières de l'Eglise. Ces prières ne sont instituées, ni pour faire des miracles, ni pour faire du mal à personne. La vérité est que le pain d'orge moulu est le plus difficile à avaler.

Dans les ouvrages de Martène, Lindenberg, J. Grimm, dans un rituel manuscrit de l'église de Milan, cité par Muratori, on trouve quantité de formules d'imprécations de ce genre. Dans l'une, on prie Dieu qu'il arrête la langue du voleur au fond de son gosier,



O. BRELANGER, trésorier du Conseil Central

afin qu'il ne puisse manger le pain et le fromage qui sont créatures de Dieu, dans l'autre d'envoyer l'ange Gabriel, pour faire en son lieu et place cette besogne ; dans une autre on invoque l'intervention d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de douze mille anges et archanges, de quatre évangélistes, de Moïse et d'Aaron, afin qu'ils lient la langue de celui qui a commis le crime ou qui a souffert qu'on le commette, et que, s'il essaye de manger le pain et le fromage, il tremble comme la feuille, que son gosier se révolte, et qu'il vomisse aussitôt. Dans une dernière enfin, le prêtre, s'adressant à l'accusé, lui dit :

" Homme, je te conjure par le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par le jugement dernier, par les douze Apôtres, les seize Prophètes et les vingt-quatre Vieillards, par le Rédempteur qui pour nos péchés, a bien voulu souffrir le supplice de la croix ; si tu as été mêlé à ce vol ou si tu l'as fait, ou si tu as porté sur tes épaules l'objet volé, fassent la main de Dieu, sa gloire et sa puissance que tu ne puisses manger ce pain et ce fromage, sans que ta bouche ne s'enfle et ne jette de l'écume, sans que tu ne pleures et gémisses, et que tu ne sois étranglé par celui qui viendra juger les vivants et les morts, et le siècle par le feu ! "

Le savant abbé Bergier, avait certes bien raison lorsqu'il disait que le moyen-âge avait du bon en ce sens que la foi était très vive, mais que c'est l'époque où l'on a prononcé peut-être le plus de blasphèmes !

L'inconvénient de ces prières indiscretes est qu'elles furent imitées par les gens pratiquant la magie, la divination et la sorcellerie. C'est par des prières semblables qu'on scellait le pacte avec Satan pour découvrir les trésors, par là qu'on le remerciait de ses promesses, qu'on le sommait, avec menaces quelquefois, de s'exécuter. Ce qui est encore plus mauvais, c'est que parfois on offrait des actions de grâces, pour les trésors découverts, à Satan et à Dieu en même temps, ce qui prouve l'aveuglement de l'homme lorsqu'il est en proie à la cupidité.

Voici une des actions de grâces qu'on adressait à Dieu après la découverte d'un trésor, lisez et jugez.

PRIÈRE AU TOUT-PUISSANT EN FORME D'ACTION DE GRÂCES

Dieu tout-puissant, Père céleste qui as créé toutes choses pour le service et l'utilité des hommes, je te rends de très humbles actions de grâces de ce que, par ta grande bonté, tu as permis que, sans risque, je puisse faire pacte avec un de tes esprits rebelles, et le soumettre à me donner tout ce dont je pourrai avoir besoin, je te remercie, ô Dieu tout-puissant, du bien dont tu m'as comblé cette nuit ; daigne accorder à moi, chétive créature, tes précieuses faveurs, c'est à présent, ô grand Dieu ! que j'ai connu toute la force et la puissance de tes grandes promesses, lorsque tu nous as dit : " Cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous ouvrira, " et comme tu nous as ordonné et recommandé de soulager les pauvres, daigne, grand Dieu, m'inspirer de véritables sentiments de charité, et fais que je puisse répandre sur une aussi sainte œuvre, une grande partie des biens dont ta grande divinité a bien voulu que je fusse comblé. Fais, ô grand Dieu ! que je jouisse avec tranquillité de ces



J.-S. FITZPATRICK, président du Conseil Central